

---

## Marché N°4-2020

### CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur (PA)
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac BP 3 – 32800 EAUZE
Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Monsieur Michel GABAS

Objet du marché et montant
Formation à la connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité des 4 sites Natura 2000 du Pays d'Armagnac Montant maximum 31 500 € HT

Procédure de consultation
Gré à gré (art R2122-8 CCP) Consultation lancée le 30 septembre 2020

Remise des offres
Date et heure limites de réception : <b>16/12/2020</b> (heure locale de l'adresse du RPA)

## Objet de l'opération

---

Missions de maîtrise d'œuvre pour la conception et l'organisation d'une offre de formation :

- Préparation du contenu et de la documentation pédagogique
- Définition des modalités d'organisation des sessions de formation
- Identification & sélection des participants
- Réalisation des formations proprement dites sur la période 2021/2023 (3 ans)

## Contexte

---

Situé au Nord-Ouest du département du Gers, le Pays d'Armagnac, structuré en syndicat mixte, fédère les communautés de communes du Bas-Armagnac, du Grand-Armagnac, de la Ténarèze et d'Artagnan en Fezensac et regroupe 102 communes et plus de 45 000 habitants.

Le Pays d'Armagnac est fortement engagé dans le domaine du tourisme, considéré comme un véritable levier de développement économique du territoire. Fort de son patrimoine culturel (3/4 de l'offre gersoise) et viticole (20 000 Ha de vignes et 3 appellations reconnues dont la plus ancienne eau-de-vie de France), le Pays a créé un dispositif d'interprétation innovant de ces richesses. La collection "Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac", récemment reconnue par le Conseil de l'Europe, regroupe 20 sites dédiés à l'oenotourisme associant chapelles insolites et domaines viticoles d'excellences.

De la même manière, le Pays d'Armagnac s'attache à valoriser son patrimoine naturel, tout aussi riche mais méconnu. Avec 30 000 ha, le territoire compte plus de surface boisée que de vignes. Et les zones humides des étangs de l'Armagnac constituent un creuset majeur de protection de la biodiversité.

Le PETR du Pays d'Armagnac construit actuellement une collection de 20 sites emblématiques de son patrimoine naturel dans le cadre de son Contrat de Transition Ecologique 2020/2023.

La présente mission est conçue comme une action complémentaire de la création de la collection des sites du patrimoine naturel. Elle consiste à organiser une offre de formation à la connaissance de la biodiversité et à sa mise en valeur à destination des acteurs locaux. L'enjeu est d'impliquer élus, agriculteurs et prestataires touristiques en tant qu'« ambassadeurs » de la biodiversité.

Pour des raisons d'efficacité, cette formation se focalisera sur les 4 sites Natura 2000 du Pays d'Armagnac, couvrant une surface totale de plus de 9 000 ha, car ces espaces concentrent la biodiversité faunistique et floristique observée sur le territoire.

Ce choix est conforté par le constat établi par les opérateurs Natura 2000 d'une connaissance très imparfaite de la biodiversité par les acteurs présents dans les sites.

La mission s'intègre dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique du PETR du Pays d'Armagnac.

## Caractéristiques attendues de l'offre de formation

---

- Public cible : agriculteurs, prestataires touristiques, élus et tout autre acteur intéressé par la valorisation du patrimoine naturel présents dans un site Natura 2000 du Pays d'Armagnac (périmètre strict ou périmètre d'influence ou proximité). Si des places restent disponibles, la formation sera ouverte aux acteurs « hors Natura 2000 ».

- Objectifs pédagogiques à atteindre :
  1. Les bénéficiaires doivent être capable d'expliquer simplement au grand public le fonctionnement des milieux naturels rencontrés dans le site Natura 2000 qui les concerne, de reconnaître les espèces emblématiques et de fournir les informations essentielles ;
  2. Les bénéficiaires doivent découvrir un panel d'outils, de méthode et/ou d'actions permettant de valoriser la biodiversité auprès des habitants et des visiteurs
- Contenu pédagogique de l'offre de formation :
  1. Connaissance des milieux, de la faune et de la flore rencontrés dans les sites Natura 2000 du Pays d'Armagnac
  2. Les différents modes de valorisation de ce patrimoine naturel pour le développement d'une offre de découverte « nature »
- Nombre de sessions : Une session de formation par an dans chacun des sites Natura 2000 du Pays d'Armagnac soit 4 sessions par an. Durée du projet : 3 ans (période 2021/2023), soit au total 12 sessions.
  - o FR7200741 La Gélise
  - o FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon
  - o FR7300891 Etangs d'Armagnac
  - o FR7300893 Coteaux de l'Osse et du Lizet
- Durée de chaque session de formation : une demi-journée
- Taille du groupe de participants (à titre indicatif) : 20
- Lieu : la **formation doit être organisée sur le terrain** dans chacun des 4 sites Natura 2000 afin de permettre de visualiser les milieux, la faune et la flore. Le choix de la période est également déterminant pour permettre les observations les plus riches.

## Détail des missions confiées au(x) prestataire(s)

---

### **1- Conception de l'offre de formation et préparation des sessions**

- Elaboration des contenus pédagogiques, des supports de présentation et de la documentation. Définition d'un programme précis pour chaque session de formation
- Choix des sites et des dates les plus adaptées pour l'organisation de chaque session de formation
- Choix des intervenants y compris recours à des intervenants extérieurs
- Identification, recrutement des participants, gestion des inscriptions

### **2- Mise en œuvre des sessions**

- Animation de sessions de formation selon le programme établi

### 3- Evaluation.

- De chaque session de formation par les participants
- Evaluation annuelle des 4 sessions par le prestataire assorties de propositions d'améliorations

## Calendrier prévisionnel

---

- 2021 : organisation de 4 sessions
- 2022 : organisation de 4 sessions
- 2023 : organisation de 4 sessions

Pour chaque session, le choix des dates est laissé à l'appréciation du prestataire.

La date de démarrage prévisionnelle de la mission est prévue **au 4 janvier 2021.**

## Expertises et compétences recherchées

---

- Connaissance des milieux humides et de leur faune/flore spécifique (idem pelouse sèche)
- Compétence en matière d'ingénierie de formation

## Décomposition de la commande

---

	Objet	Montant maximum
Tranche ferme	Année 2021 – organisation de 4 sessions	10 500 € HT
Tranche optionnelle 1	Année 2022 - organisation de 4 sessions	10 500 € HT
Tranche optionnelle 2	Année 2023 – organisation de 4 sessions	10 500 € HT
Coût total prévisionnel		31 500 € HT

L'affermissement des tranches optionnelles est notamment conditionné à l'obtention des subventions dédiées au présent projet.

## Remise des offres

---

Les offres doivent parvenir au siège du PETR du Pays d'Armagnac à l'attention de Monsieur le Président du Pays d'Armagnac (BP3 – 32800 EAUZE) au plus tard le **16 décembre 2020 à 12h00.**

### Détail de l'offre à remettre

Références et expériences

CV des intervenants

Mémoire technique et méthodologique

Offre économique (Devis)

**Critères de choix de l'offre :**

Les critères pour le jugement des offres seront la valeur technique de la proposition (60 %), le prix des prestations (40%). Chaque offre fera l'objet d'une notation pour chaque critère sur une échelle de 1 à 10. Les notes obtenues seront ensuite pondérées par les pourcentages proportionnels au poids de chaque critère.

Le classement général des offres sera obtenu à l'aide des sommes des notes pondérées obtenues pour l'ensemble des critères. Le candidat retenu aura obtenu la meilleure note globale.

## Personne contact

---

**Philippe DUDEZ – Directeur**

**PETR du Pays d'Armagnac**

**BP3 – 32 800 EAUZE**

**Tel : 05 62 08 26 57**

**direction@pays-armagnac.fr**